

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 décembre 2025

PROJET DE LOI RELATIF À LA LUTTE CONTRE LES FRAUDES SOCIALES ET FISCALES
- (N° 2115)

Adopté

N° AS519

AMENDEMENT

présenté par
M. Hetzel, rapporteur

ARTICLE 12 BIS

À l'alinéa 4, supprimer le mot :

« applicable ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.